



CONFÉRENCE DE BILAN

CAHIER DES DÉBATS



journées d'été
des écologistes

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PAR PASCAL DURAND	
I.ÉTAT DES ENGAGEMENTS	5
LE BILAN EN MATIÈRE DE LOGEMENT	6
PAR CÉCILE DUFLLOT MINISTRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT	
LE BILAN EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	7
PAR PASCAL CANFIN MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT	
LE BILAN PARLEMENTAIRE,	8
PAR LES GROUPES ÉCOLOGISTES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT	
TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE	10
ANNÉE 2012 – 2013 : LES FAITS MARQUANTS.	
II.ANALYSES THÉMATIQUES, PAR LES COMMISSIONS D'EELV	12
AGRICULTURE	13
ENVIRONNEMENT	14
BILAN ÉCONOMIQUE	15
POLITIQUES SOCIALES	16
TRANSNATIONALE	17
III.ÉCLAIRAGES	18
SONDAGE	19
« 2014: LES ÉCOLOGISTES, DE RETOUR EN LIGUE I »	20
PAR PHILIPPE LAMBERTS, EURODÉPUTÉ ECOLO (BELGIQUE)	
« L'AN I DE FRANÇOIS HOLLANDE »,	22
PAR PHILIPPE FRÉMEAUX, MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION POUR L'ÉCOLOGIE POLITIQUE	
« LE DÉBAT CONFÉRENCE DE BILAN 2013 » EN PICARDIE,	24
PAR THIERRY BROCHOT, SECRÉTAIRE RÉGIONAL EELV PICARDIE	
CONCLUSION	26
PAR ERIC LOISELET	

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le rapport de bilan regroupe de manière non exhaustive les contributions qui ont été collectées en juin et juillet 2013 en interne - secrétaires régionaux, commissions thématiques, groupes parlementaires, ministères, dirigeants du parti - et en externe auprès d'ONG, de syndicats et de chercheurs. Il est évident que cette synthèse ne peut recouvrir l'ensemble des positions présentes au sein du parti.

Le processus de bilan se met en place dans le temps, et avec la collaboration de tous-tes. C'est la raison pour laquelle toute contribution de la part de militant-e-s ou autres organisations peut être transmise à Europe Ecologie les Verts sur **contributions@eelv.fr**. L'ensemble des contributions sera publiée sur **<http://eelv.fr/category/eelv/cop/>**.

Enfin, nous rappelons qu'il s'agit du bilan de l'action de la majorité et non du bilan, isolé, de l'action des écologistes. Dans le rapport, une place importante est donc dédiée à l'analyse des politiques publiques qui ont été menées en France par les pouvoirs exécutifs et législatifs depuis un an.

PASCAL DURAND
SECRÉTAIRE NATIONAL



Nous en avons pris l'engagement en décidant d'entrer au gouvernement : chaque année, une conférence de bilan permettrait de débattre et d'évaluer l'action de la majorité, et celle des écologistes dans la majorité. Nous y sommes. Il s'agira donc, en croisant nos points de vue avec ceux de représentants de la société civile, d'interroger nos pratiques, nos résultats, nos diagnostics, et d'ouvrir de nouveaux chemins. La situation de notre pays - au plan économique, social et politique - doit être regardée de près, avec ses faiblesses et ses forces.

4 L'enjeu n'est pas de simplement regarder en arrière, ni même de tenir un simple inventaire de notre action. Les contributions rassemblées dans ce document visent, plus largement, à nourrir le débat en interne et à confronter les diverses opinions. L'analyse devra ainsi permettre de ne pas en rester au strict commentaire et de tracer des perspectives mobilisatrices.

NOTRE PAYS - ET PLUS LARGEMENT L'EUROPE ET LE MONDE - EST CONFRONTÉ AUX CRISES CONJUGUÉES DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI, DE L'ÉNERGIE ET DE LA NATURE

**EXTRAIT DE LA MOTION DE SYNTHÈSE VOTÉE
AU 1^{ER} CONGRÈS D'EELV EN JUIN 2011 :**

« Si les conditions de la victoire de la gauche et des écologistes sont réunies et que les écologistes participent au gouvernement, l'exercice des responsabilités ne pourra se faire en demeurant éloigné des citoyens. C'est pourquoi les écologistes organiseront chaque année une Conférence de bilan réunissant les forces sociales, syndicales, associatives afin de conduire de manière conjointe une évaluation de l'état d'avancement du contrat de gouvernement. »

IL S'AGIRA DONC, EN CROISANT NOS POINTS DE VUE AVEC CEUX DE REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, D'INTERROGER NOS PRATIQUES, NOS RÉSULTATS, NOS DIAGNOSTICS, ET D'OUVRIRE DE NOUVEAUX CHEMINS

Notre pays - et plus largement la région Europe - est confronté aux crises conjuguées de l'économie et de l'emploi, de l'énergie et de la nature, qui érodent le modèle de développement et que certains persistent à vouloir sauver. A cela s'ajoute une crise politique profonde. Elle se manifeste dans le fossé grandissant des citoyens envers les responsables politiques, elle voit grossir à chaque scrutin l'abstention. La défiance est là, mais une attente demeure : que les politiques ne se contentent pas de dénoncer, mais qu'ils agissent. Qu'ils portent des propositions et des solutions, des réponses aux problèmes.

C'est ce qu'il nous revient de faire. Réaliser ce bilan sera l'occasion de produire des réponses justes, des propositions qui pourront être comprises et entendues, des solutions qui pourront être mises en œuvre.

I / ÉTAT DES ENGAGEMENTS





L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES : UN NOUVEL HORIZON POUR LA COHÉSION SOCIALE

Un bilan n'est pas une simple question d'optique : il faut comprendre d'où l'on vient pour mesurer ce qui a été fait.

A la vérité, les années de pouvoir Sarkozyste ont marqué en profondeur notre pays. La casse d'outils élémentaires de solidarité, la stigmatisation systématique de pans entiers de la population, l'accentuation de la main mise du marché sur la définition des politiques publiques ont laissé des traces durables.

Depuis un an, nous n'avons pas ménagé nos efforts. Nous avons voulu conjuguer égalité des territoires et transition écologique. Entre autre chantiers, la mise en place du Commissariat Général à l'égalité des territoires, va permettre d'aborder les questions territoriales de manière transversale et peut-être le fer de lance d'une nouvelle approche des territoires participative et durable. Il s'agit d'un outil indispensable pour promouvoir des approches nouvelles.

Notre vision est celle d'une politique de cohésion visant à réinscrire l'ensemble des territoires dans la solidarité nationale, pour continuer à faire France, ensemble.

LOGEMENT: UNE POLITIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

Agir pour l'intérêt général de telle sorte que la condition de chacun s'améliore, voilà l'idée qui m'habite, voilà la ligne de force qui constitue le fil rouge de mon action depuis mon entrée en fonction.

Nous avons agi sur tous les fronts : l'urgence et le long terme, les modifications à la marge et les réformes de fond. Tout est bon à prendre pour qui sait que notre temps est compté.

Nous avons engagé une politique d'encadrement des loyers, à rebours des illusions libérales qui disaient « laissez faire le marché. »

Nous avons agi pour modifier la donne en matière d'hébergement d'urgence en nous battant pour obtenir les moyens budgétaires de cette politique.

Nous agissons pour la rénovation thermique des logements en mettant en place un plan national de

rénovation en lien avec le ministère de l'écologie, pour engager la mutation écologique dont notre pays a besoin.

A l'heure où j'écris ces lignes, la loi ALUR rentre en discussion. Quel en est l'esprit ?

Notre volonté tient en deux mots : régulation et protection.

La régulation, c'est une nécessité absolue pour répondre au besoin de logements abordables.

La protection, c'est notamment dessiner de nouvelles relations entre locataires et propriétaires et agir pour que chacun voit son droit au logement garanti.

LA MAJORITÉ À LE DEVOIR DE REUSSIR

Disons les choses avec netteté : il n'est pas aisé de mettre en œuvre une politique de gauche par temps de crise, mais notre détermination ne doit pas faiblir. Nous devons enrayer la crise du politique : de ce point de vue, le feuilleton de l'affaire Cahuzac, et les obstacles placés sur le chemin de la transparence dont les écologistes ont été des avocats ardents, sont dévastateurs.

Au moment de faire le bilan de cette première année, il faut mesurer le rôle joué par les forces conservatrices. Il faut saisir la capacité de mobilisation intacte des adversaires du changement. Il faut avoir les yeux grands ouverts sur les stratégies d'influence déployées par des lobbies jamais rassasiés.

Mais, nous autres écologistes, ne devons pas baisser les bras. Parce que nous représentons plus

DISONS LES CHOSES AVEC NETTÉTÉ : IL N'EST PAS AISÉ DE METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE GAUCHE PAR TEMPS DE CRISE, MAIS NOTRE DÉTERMINATION NE DOIT PAS FAIBLIR

que d'autres le parti de l'avenir et que nous sommes porteurs d'une alternative au système actuel. Les semaines à venir seront déterminantes. La réussite de la majorité tient en grande partie à sa capacité à fixer un cap exigeant, à la fois responsable et ambitieux. Voilà pourquoi, notre mouvement doit faire entendre sa voix et prendre toute sa part dans le débat public.



QU'EST-CE QUI A CHANGÉ EN UN AN POUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Alors que nous entamons la seconde année de notre action ministérielle, ce bilan est le point d'étape d'une démarche de rénovation de la politique française de développement qui est aujourd'hui en cours. Rendre compte de mon action est un élément clé de mon engagement politique et je me félicite que notre mouvement réalise cet exercice un an après notre choix collectif de participer à la majorité gouvernementale.

La France a pour la première fois un ministre chargé à temps plein de la politique de développement, c'est-à-dire de nos actions de solidarité internationale dans près de 100 pays dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'énergie, l'agriculture, la promotion des sociétés civiles, la lutte contre les discriminations, etc. Elle a aussi pour la première fois un ministre écologiste en charge de ces questions. La rénovation de la politique de développement, c'est en premier lieu une nouvelle relation avec les pays en développement et en particulier avec l'Afrique. Le ministère de la Coopération, avec tout ce qu'il pouvait véhiculer, n'existe plus.

Mon objectif est de tourner notre politique de développement vers l'avenir. Dans le monde du XXI^e siècle, nous ne pouvons pas faire reculer la pauvreté durablement si nous n'adoptons pas des modèles de développement soutenables sur le plan environnemental et climatique. C'est pourquoi, depuis mon arrivée au ministère du développement, j'ai souhaité faire de la soutenabilité un impératif pour la politique française de développement. Cela se traduit concrètement par l'interdiction pour l'AFD de financer la recherche ou l'achat de semences génétiquement modifiées ou encore la priorité donnée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Conduire une politique de développement durable, c'est également contribuer dès aujourd'hui à construire des alliances avec les pays du Sud, qui sont les premières victimes du réchauffement climatique, pour réussir la conférence climat à Paris en 2015. Car le développement, c'est autant l'aide publique au développement que les

grandes régulations climatiques, environnementales, mais aussi financières et commerciales qui ont des impacts directs sur le développement. Je me bats pour faire avancer des régulations qui tirent la mondialisation vers le haut au profit des pays les plus pauvres. C'est pourquoi l'AFD s'aligne désormais sur les meilleurs standards en matière de paradis fiscaux et ne peut plus réaliser d'opérations financières qui passeraient par ces pays.

Cette rénovation est également démocratique. Nous mettons la société civile au cœur de notre politique de développement avec la création du Conseil national du Développement et de la solidarité internationale, instance de concertation qui regroupe l'ensemble des acteurs et des actrices du développement et de la solidarité internationale. J'entends poursuivre

FAIRE DE LA SOUTENABILITÉ UN IMPÉRATIF POUR LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

et amplifier cette rénovation dans les prochains mois. Je me bats par exemple pour intégrer les questions du genre de manière transversale dans l'ensemble des projets de l'aide publique française. De la même manière, nous avons, dès notre arrivée, rompu le lien établi par la droite entre programme de développement et accords migratoires. Il est vrai que le combat est parfois rude, et il arrive de se heurter à des résistances lorsque nous montrons une autre façon de faire de la politique. Ainsi, j'ai dû me battre pour obtenir qu'une partie des recettes de la taxe sur les transactions financières soit affectée au développement.

A l'automne, le projet de loi d'orientation sur le développement sera présenté au conseil des ministres pour une discussion début 2014 au Parlement. La France continue ainsi de progresser vers une politique de développement, soutenable, transparente et efficace, qui tire la mondialisation vers le haut. Ainsi nous marquons la valeur ajoutée écologiste sur une des grandes politiques qui relie la France au reste du monde.



UN AN...

...c'est à la fois très court, et très long.

Un an, c'est court, quand on mesure tout ce sur quoi nous avons travaillé collectivement. Etre députés dans une majorité, c'est souvent une oeuvre de fourmis : travail sur les textes, les procédures, rédaction d'amendements en lien avec l'indispensable équipe des collaborateurs, travail en commissions, débats et votes dans l'hémicycle, interpellations du gouvernement... Tout cela en maintenant le dialogue avec les citoyens, leurs représentants associatifs ou syndicaux.

De ce travail intense, on tire souvent des déceptions ou des frustrations, mais parfois aussi des satisfactions. Celle d'avoir contribué à mettre fin aux injustices fiscales héritées du sarkozysme, d'avoir réussi à enrichir la loi scolaire, la loi bancaire, d'avoir vu des combats comme ceux sur la transparence de la vie publique, la lutte contre la fraude fiscale, le mariage homosexuel ou le cumul des mandats progresser enfin, ou même aboutir pleinement.

Mais un an, c'est long aussi quand les médias vous renvoient en permanence, depuis le premier jour, la même question : celle de notre participation

à la majorité. Cette question de la légitimité de la participation des écologistes au pouvoir n'est pas nouvelle : elle est posée par tous ceux qui déniaient ce statut de parti de gouvernement aux écologistes. Elle est également partagée par

ceux qui préfèrent tenir une posture protestataire, en refusant le compromis, qui est à nos yeux la base de toute pratique démocratique. Notre participation à la majorité est le fruit de la volonté d'Europe Écologie - Les Verts et s'appuie sur des engagements pris devant les citoyen-ne-s. Il faut bien reconnaître que certains attermoissements et certaines incertitudes donnent du poids à l'interrogation : défaut d'imagination dans l'élaboration de solutions durables pour l'emploi ; pusillanimité sur la réforme des institutions, le

droit de vote des étrangers, la réforme territoriale ; difficultés à sortir d'un cadre de pensée pourtant obsolète du développement économique, à mettre en oeuvre une fiscalité écologique ou une réforme de l'impôt sur le revenu pour le rendre plus juste ; lenteurs dans la mise en oeuvre de la transition énergétique... Les écologistes n'ont pas vocation à participer en acteurs impuissants à la recherche vaine de la croissance. Il faut un nouveau cap pour favoriser la création d'activités nouvelles : et ce cap, c'est notre conviction mais également le contrat que nous avons conclu avec les citoyen-ne-s, c'est celui de la transition écologique de nos modes de vie, de consommation et de production. C'est là que se trouvent les créations d'emplois.

C'est là que se trouvent les conditions pour vivre mieux, ensemble. Le nécessaire redressement des comptes publics, dans l'attente d'un hypothétique retour de la croissance, ne fait pas un projet politique en soi. Les remèdes peuvent même parfois être pire que le mal.

Alors, une année pour rien ? Assurément, non. Mais une chose est certaine : pour la majorité, l'essentiel reste à accomplir.

CE CAP, C'EST NOTRE CONVICTION MAIS ÉGALEMENT LE CONTRAT QUE NOUS AVONS CONCLU AVEC LES CITOYEN-NE-S, C'EST CELUI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOS MODES DE VIE, DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION



La réputation feutrée du Sénat, bien qu'en partie justifiée, est souvent trompeuse.

D'abord parce que le rythme parlementaire de la Chambre Haute est aussi intense que celui de l'Assemblée nationale. Budget, enseignement, métropoles, santé, agriculture, questions sociétales et notamment mariage pour tous, intervention au Mali... Les projets de loi, propositions de loi, groupes de travail, commissions d'enquête, missions, activité en circonscription et actions politiques en général se succèdent pour remplir les agendas des douze sénatrices et sénateurs du groupe écologiste. Mais surtout, les textes sont souvent largement amendés au Sénat et leur adoption ou leur rejet dépendent avant tout de majorités d'idées, à géométrie variable. Ce qui mène à des négociations parfois houleuses et à de longs débats, le plus souvent constructifs. Cette situation résulte d'un équilibre politique inédit. Le basculement historique du Sénat à gauche en

2011 et la naissance, non moins historique, du premier groupe écologiste de l'histoire parlementaire française, ne doivent pas nous faire oublier que le gouvernement n'a pas la majorité au Sénat. Son Président a certes été élu par les mêmes forces qui ont soutenu François Hollande pour le second tour de la présidentielle. Mais cette majorité ne tient qu'à une poignée de voix (six !). Or celles des communistes, qui ne votent pas le budget, sont de moins en moins acquises. Les radicaux font de la résistance sur les textes institutionnels. Et notre groupe, également en position charnière, rappelle régulièrement que notre participation gouvernementale n'est pas un blanc-seing parlementaire. Ainsi, nous nous faisons entendre et n'avons pas voté un certain nombre de projets, financiers (CICE) ou sociaux (ANI), qui contredisaient nos engagements. De la même façon, certaines de nos propositions font les frais de cette majorité fragile, en particulier lorsqu'elles heurtent les tenants de la gauche productiviste.

Mais cette majorité étroite, c'est aussi une chance pour l'institution parlementaire, qui peut ainsi jouer tout son rôle.

Voilà deux ans que nous sommes entrés au Sénat. Le groupe écologiste n'a eu de cesse d'étonner par sa très forte présence, un activisme qui s'explique autant par notre attachement à la défense de nos convictions qu'à notre refus du cumul des mandats. Beaucoup d'amendements, débats, propositions ont été initiés grâce aux écologistes. La loi Blandin sur l'indépendance de l'expertise et la protection des lanceurs d'alerte est l'un des plus beaux exemples de ce que nous avons su obtenir.

LE BASCULEMENT HISTORIQUE DU SÉNAT À GAUCHE EN 2011 ET LA NAISSANCE, NON MOINS HISTORIQUE, DU PREMIER GROUPE ÉCOLOGISTE DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE FRANÇAISE, NE DOIVENT PAS NOUS FAIRE OUBLIER QUE LE GOUVERNEMENT N'A PAS LA MAJORITÉ AU SÉNAT

Mais à ce jour, à l'approche du projet de Loi de Finances 2014 qui déterminera les grands axes de la politique menée en France, le groupe écologiste est inquiet. Aucune annonce n'a jusque-là été de nature à nous rassurer. Le groupe écologiste du Sénat attend une écologisation lisible du budget. Et nous saurons, plus que jamais, faire entendre notre différence et notre voix dans l'intérêt de nos concitoyens et concitoyennes, des générations futures, de notre planète.

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

SÉLECTION D'INITIATIVES MARQUANTES DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE DES ÉCOLOGISTES

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSOMMATION

PROJET DE LOI CONSOMMATION: Actions de groupe mais restreintes aux biens de consommation et aux associations agréées de consommateurs ; Renforcement des droits et protection des consommateurs (vente à distance et services financiers). Projet de loi minimaliste sur l'obsolescence programmée : quelques mesures relatives aux garanties, obligation de mise à disposition de pièces détachées, rallongement de 6 mois à 1 an de la durée légale de la conformité des produits. Mesures sur le crédit et l'assurance : impose l'offre de crédit amortissable en alternative au crédit renouvelable, mesures protégeant mieux le consommateur en matière de contrats d'assurance et de multi-assurance. Création du Registre National du Crédit (RNC) : responsabilise le prêteur et non l'emprunteur, permet de mieux connaître et accompagner les ménages concernés MAIS quid des libertés individuelles, doutes sur l'efficacité du dispositif, craintes du recours au fichier pour prospection commerciale.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR (1^{ÈRE} LECTURE). Plusieurs amendements déposées à l'AN, dont élargissement de l'action de groupe à la santé et à l'environnement. Plusieurs amendements seront déposés au Sénat concernant les *class actions*, l'étiquetage environnemental, la publicité, l'obsolescence programmée...

LOGEMENT

PROJET DE LOI RELATIF À LA MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET AU RENFORCEMENT DES OBLIGATIONS DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL (LOI «DUFLOT 1»): Permet la cession de terrains de l'état en vue de programme de construction de logements ; renforcement des obligations en matière de logement social (25% et non 20%) dans les zones en tension ; Fixation du taux de rattrapage des logements sociaux manquants ; Pour les communes en carence, possibilité pour le préfet de fixer une majoration pouvant conduire à multiplier jusqu'à cinq fois le montant des prélèvements ; Réduction du délai de constatation de la vacance d'un logement de dix-huit à douze mois.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Adoption d'un amendement du groupe pour mettre en place des obligations minimales de 10% de logement social dans les communes de 1 500 à 3 500 hab des zones en tension (700 communes concernées) ; Adoption d'un amendement du groupe pour établir un état du patrimoine naturel pour les terrains de plus de 10 000 m² cédés par l'État.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

LANCEURS D'ALERTE

PROPOSITION DE LOI RELATIVE À L'INDÉPENDANCE DE L'EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT ET À LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE : Création d'une commission nationale de déontologie et des alertes en santé publique et en environnement. Elle pourra être saisie par différents acteurs (gouvernement, parlementaires, associations, organismes de recherche, syndicats) et sera chargée d'informer les ministres compétents. Le texte réaffirme le « droit de rendre publique et de diffuser de bonne foi une information », dont la méconnaissance pourrait faire peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement. Dans l'entreprise, un salarié pourra alerter l'employeur et le représentant du personnel au CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité des conditions de travail).

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Il s'agit de la première loi écolo, déposée par la sénatrice Marie-Christine Blandin

EMPLOI

PROJET DE LOI PORTANT CRÉATION DES EMPLOIS D'AVENIR : Création des Emplois d'avenir professeur, destiné aux jeunes souhaitant devenir enseignant ; Création d'un nouveau type de contrat aidé, les « contrats d'aveni r » destinés au secteur non-marchand ; Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans vivant dans des ZUS.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Amendements destinés à l'ESS. Amendement du groupe (non voté) pour rendre possible l'union de deux communes pour bénéficier d'un emploi d'avenir.

COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE

AMNISTIE

PROPOSITION DE LOI PORTANT AMNISTIE DES FAITS COMMIS À L'OCCASION DE MOUVEMENTS SOCIAUX ET D'ACTIVITÉS SYNDICALES ET REVENDICATIVES. Selon les communistes (porteurs de la loi), dans le cadre de récents mouvements sociaux, « trop de sanctions injustes ont été infligées qui ne visaient qu'à éteindre toute velléité de contestation. C'est parfois le simple affichage ou la distribution de tracts qui donnent lieu à des menaces ou assignations judiciaires ». Estimant que l'action collective est « un droit inhérent à toute démocratie », ils proposent d'amnistier les faits commis à l'occasion de mouvements sociaux et d'activités syndicales ou revendicatives ainsi qu'à l'amnistie des sanctions disciplinaires

LE GROUPE ÉCOLOGISTE A VOTÉ POUR MAIS A VOTÉ CONTRE l' amendement visant à exclure du champ de la présente loi d'amnistie les faucheurs d'OGM ou les personnes libérant les animaux de laboratoire ou s'opposant à certains travaux de recherche/ et a voté pour l'amendement ayant pour objet d'exclure du champ de cette même loi les violences commises à l'encontre de toute personne physique et l'amendement tendant à limiter le champ d'application de la loi d'amnistie aux atteintes aux biens passibles de cinq ans d'emprisonnement au plus.

MARIAGE POUR TOUS

PROJET DE LOI OUVRANT LE MARIAGE AUX COUPLES DE PERSONNES DE MÊME SEXE.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Nombreux amendements (PMA, reconnaissance des enfants issus de GPA, filiation pour les familles homoparentales). Soutien fort à ce texte vigoureusement contesté par l'opposition. Seul groupe parlementaire à avoir unanimement voté pour le texte dans les deux chambres.

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES (PRÉSENTATION GÉNÉRALE)

Cette commission examine le plus souvent des projets de loi de ratification d'accord ou de traités internationaux. Ces ratifications, pour la plupart, n'ont pas donné lieu à des débats. 28 conventions internationales ont été adoptées par le Parlement cette année. Ces textes ont été examinés par Daniëlle Auroi, Noël Mamère et François de Rugy à l'Assemblée nationale et par Leïla Aïchi et Kalliopi Ango Ela au Sénat. Les écologistes ont voté pour un projet de loi autorisant la ratification du traité relatif à l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne. Ils ont voté contre un projet de loi autorisant la ratification du traité d'extradition entre la République française et la République populaire de Chine.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

PROJET DE LOI RELATIF À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET À LA RECHERCHE: Ce n'est pas une loi de programmation donc rien n'est fait pour résorber la précarité ou aider les universités en déficit. La gouvernance ne va qu'à la marge vers plus de démocratie et de collégialité mais accentue le transfert de compétence vers des communautés bien moins démocratiques que les universités. L'agence d'évaluation n'est transformée qu'à la marge. Le projet met l'accent sur l'aspect compétitivité et rentabilité de la recherche au lieu de la recherche fondamentale et la liberté du chercheur.

VOTES EN COURS. La loi présentée au parlement n'a traduit que de manière très partielle, et bien souvent infidèle, les conclusions des travaux qui ont eu lieu aux Assises de la recherche. Préparée dans le secret des cabinets ministériels, sans concertation préalable avec les parlementaires de la majorité, le texte de Madame Fioraso était décevant. Des amendements ont cependant permis d'améliorer le texte (handicap, liens science-société, suppression du doublement du plafond du Crédit Impôt Recherche). Le groupe au Sénat a, suite à plusieurs modifications de texte, voté pour.

ÉCOLE

PROJET DE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION POUR LA FONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE : Énumération des quatre conditions cumulatives nécessaires à l'octroi d'une autorisation de recherche : la pertinence scientifique, la finalité médicale de la recherche, l'absence de techniques alternatives et le respect des principes éthiques par le protocole.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Nombreux amendements obtenus (plus de 40) concernant notamment la reconnaissance de l'expérimentation pédagogique ; les notions de dialogue et de coopération sont inscrites parmi les objectifs du service public de l'éducation ; l'interdiction des devoirs écrits à la maison ; le « parcours individuel d'information d'orientation et de découverte du monde professionnel » ; l'introduction de l'éducation à l'environnement et au développement durable dès l'école primaire.

COMMISSION DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE ET DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

RÉGULATION BANCAIRE

PROJET DE LOI DE SÉPARATION ET DE RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES : Pas de séparation de la banque de détail et des activités de marché, mais le cantonnement dans une filiale séparée des opérations menées par les banques sur les marchés financiers pour leur propre compte et pour leur seul profit, pour ne pas menacer les dépôts des épargnants. Renforcement des pouvoirs de contrôle et d'intervention du «gendarme des banques», l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP). **PARADIS FISCAUX :** les banques ont l'obligation de publier, pays par pays, le nom et la nature de leurs activités, leur produit net bancaire, leurs effectifs en personnel, leur bénéfice ou perte avant impôt, le montant total de leurs impôts redevables, les subventions publiques reçues. Une sanction est prévue pour les contrevenants.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Les modifications apportées par les députés écologistes en commission des finances et en séance à l'Assemblée nationale ont permis une large amélioration du texte. L'introduction dans le texte de la transparence des activités des banques à l'étranger, grâce à l'amendement Alauzet-Sas, est une première mondiale et permettra d'entamer la lutte contre les paradis fiscaux et plus largement l'évasion fiscale ; Le « mur » entre les banques-mères et leurs filiales a été renforcé ; Le fonctionnement des instances de contrôle et leur surveillance ont été améliorés ; La lutte contre le surendettement grave tout comme le plafonnement des frais bancaires ou l'information des clients de banques sont approfondies.

BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

PROJET DE LOI RELATIF À LA CRÉATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT. La BPI est une plateforme pour les entreprises (en particulier TPE, PME, et entreprises de taille intermédiaire - ETI). 4 objectifs : amplifier le soutien public au financement des entreprises ; nouvelle stratégie de croissance économique orientée par l'État et mise en oeuvre en région ; offrir un meilleur service « de proximité » aux chefs d'entreprises ; mobiliser l'État, la Caisse des dépôts et les Régions.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Ils ont introduit plusieurs avancées dans la BPI notamment : l'objectif de financement des ETI et TPI ; financement de la transition écologique et énergétique ; représentants de la société civile dans le CA.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DROIT EUROPÉEN

PROJET DE LOI PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Transposition en droit interne de 6 directives européennes ; adaptation du droit national aux dispositions de divers règlements européens et ajustement de diverses mesures d'application de directives déjà transposées ; assurer la ratification de 12 ordonnances visant elles-mêmes à transposer des directives UE.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. Nombreux amendements déposés (sur les PPRT, l'application du principe pollueur-payeur via des modulations de péage etc.) 2 amendements adoptés : le rétablissement du champ de compétences des agents commissionnés et assermentés des réserves naturelles et la sanction de la criminalité organisée du trafic d'espèces protégées.

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT

Projet de loi portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports. Renforcement de « la prise en compte du développement durable, la lutte contre les risques écologiques et la protection des salariés » dans le code des transports.

LES ÉCOLOGISTES ONT VOTÉ POUR. L'accord PS/EELV prévoyait que « nous examinerons tous les projets d'infrastructures planifiés et financés par l'Etat, notamment inscrits au sein du SNIT sur la base de critères de moindre impact environnemental et énergétique (...) ».

II/ ANALYSES THÉMATIQUES



En matière de politique agricole, le bilan global de cette année est ambivalent. On note, d'une part, avec le projet agroécologique, un vrai changement de paradigme dans le discours, susceptible de faire évoluer les mentalités, et d'autre part, en dehors du plan bio et du projet de loi d'avenir qui restent à concrétiser, des actes politiques à rebours du projet agroécologique. Il apparaît clairement que le Ministre cherche à ménager la chèvre et le chou, ne souhaitant fâcher personne dans le monde agricole. La conséquence directe de cette tentative de conciliation entre un modèle alternatif et le système actuel, est que les chèvres continuent de manger les choux, et que la transition écologique de l'agriculture ne peut pas advenir dans ces conditions. Il faut toutefois rappeler que l'organisation et la

les emplois (alors que l'agriculture véritablement écologique emploie en moyenne 30% de plus que l'agriculture conventionnelle). Les débats s'orientent certes vers une réforme globale de l'agriculture mais « très progressivement ». Pourtant les deux modèles ne peuvent coexister : l'agriculture conventionnelle se développe bel et bien au détriment de l'agriculture alternative.

Le clivage n'est pas nouveau entre le Parti Socialiste et EELV sur la question de la politique agricole. Les écologistes sont perçus comme des défenseurs du «small is beautiful», à l'inverse du PS qui défend l'idée qu'il est possible de faire de très bonnes choses dans de très grosses exploitations, en conservant un modèle productiviste. Des exemples illustrent ces désaccords de fond : la relance porcine en Bretagne, la poursuite de la défiscalisation des agrocarburants, le non changement du mode de scrutin des chambres d'agriculture, une posture peu ambitieuse dans le cadre de la réforme de la PAC et en particulier une trop forte progressivité préconisée pour la convergence des aides PAC, l'élargissement des Contributions Obligatoires Volontaires qui doivent désormais être payées sur un plus grand nombre de semences, au lieu de « libérer les semences de ferme » (projet à l'agenda mais sans cesse reporté), un plan abeille inadapté aux enjeux, notamment sur les insecticides... Par ailleurs les signaux ne semblent pas indiquer que le chemin de la transition est pris sur la politique de l'agro-alimentaire, qui obéit aux leitmotivs de la compétitivité et de l'exportation, vains et coûteux pour les territoires.

Pour reprendre le cas breton, les écologistes défendent une autre production porcine, déconcentrée, plus artisanale, alternative, alors que le Ministre souhaite, pour préserver la production et ce malgré une baisse tendancielle de la consommation, agrandir les porcheries. Les mesures promues visent donc à simplifier la réglementation, promouvoir des méthaniseurs comme « solution miracle » aux problèmes d'excès d'azote, et le maintien de l'ensemble des abattoirs. Or, d'une part la méthanisation ne supprime en rien l'azote, d'autre part les méthaniseurs adossés à des grosses unités de production porcine ont surtout pour fonction de les rentabiliser, et donc permettent de renforcer un modèle dont nous dénonçons les conséquences environnementales, sociales et sanitaires.

Pourtant, la question agricole séduit de plus en plus les citoyens, qui s'intéressent à la qualité de

FORCE EST DE CONSTATER QUE L'ÉTAT FONCTIONNE EN SILOS LÀ OÙ IL DEVRAIT REPENSER COMPLÈTEMENT SON ORGANISATION

force du lobby agricole, accoutumé à une forme de cogestion, transforme les tentatives d'évolution en champ de mines. L'avènement du projet agroécologique nécessite sans conteste de sortir du monde «agricolo-agricole», en prenant des appuis sur les citoyens et un positionnement en interministériel. En effet, l'agriculture ne concerne plus seulement les agriculteurs, comme avant, mais l'ensemble de la société et des élus, du fait des enjeux environnementaux, sanitaires, alimentaires, sociaux, de vie des territoires ; les collectivités doivent notamment être beaucoup plus impliquées dans l'agriculture qui impacte fortement l'aménagement du territoire. Sur ce point, le dialogue n'est pas suffisamment ouvert. Force est de constater que l'Etat fonctionne en silos là où il devrait repenser complètement son organisation (actions transversales éco-agri-environnementales en lien avec les collectivités).

Des pas sont faits en direction d'un retour de l'agronomie dans l'agriculture, pourtant le conseil aux agriculteurs pose un réel problème par son lien aux coopératives distributrices de produits et aux chambres. Il n'y a pas de souhait de remettre en cause l'économie globale de l'agriculture, de toucher aux «grandes masses», sous prétexte qu'il faut produire, répondre à la demande, être compétitif et préserver

LA LOI D'AVENIR AGRICOLE, LA LOI LOGEMENT ET URBANISME (QUI TOUCHE À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS) ET LA MANIÈRE DONT LA PAC SERA TRADUITE, NOTAMMENT AU NIVEAU DES RÉGIONS, POURRAIENT CONSTITUER DES LEVIERS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE

ce qu'ils mangent, à la provenance des aliments, à la santé. Il y a un virage à prendre, pour lequel un certain nombre de conditions semblent réunies, et qui n'est pris pour l'instant que verbalement et très timidement, écrasé par le leitmotiv d'une compétitivité absurde et vaine qui a comme premier effet de tuer les territoires. De fait le « plan social silencieux » se poursuit en agriculture,

avec les disparitions quotidiennes de fermes, les pertes d'emplois agricoles, l'industrialisation et la concentration de l'agriculture, la détérioration et l'amenuisement des sols... Cette tendance pourrait s'aggraver avec l'accord transatlantique en cours de négociation, pour lequel le gouvernement, obnubilé par l'exception culturelle, ne semble pas avoir pris la mesure des enjeux agricoles et agro-alimentaires. Récemment, une fiscalité agricole plus ambitieuse a été votée au parlement. Reste à espérer que ces avancées soient prises en compte dans le projet de loi de finances. La loi d'avenir agricole, la loi logement et urbanisme (qui touche à l'artificialisation des sols) et la manière dont la PAC sera traduite en France notamment au niveau des régions, pourraient constituer des leviers pour la transition écologique de l'agriculture. Espérons que ces leviers seront véritablement actionnés.

ENVIRONNEMENT

BILAN DÉCEVANT, PASSAGE À L'ACTE ATTENDU

PAR SOPHIE BRINGUY,
DÉLÉGUÉE THÉMATIQUE À LA BIODIVERSITÉ,
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

14

L'arrivée tant attendue de la gauche au pouvoir par nombre d'écologistes est bien décevante sur le champ de l'environnement. A quand le passage à l'acte ?

Certes, du côté du bilan concret, il y a eu un certain nombre d'avancées, telles que la suspension des trois néonicotinoïdes, l'arrêté contre les pollutions lumineuses, le maintien de l'interdiction des cultures OGM, celle du bisphénol A dans les conditionnements à vocation alimentaire ou encore la réaffirmation de l'interdiction de l'exploitation des gaz de schiste. Mais il y a aussi l'entêtement à soutenir des projets tant destructeurs qu'inutiles (nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes, A45, A831, EPR et THT Cotentin-Maine...); ou la faiblesse face aux lobbys (autorisation d'exploiter une mine d'or dans le parc national guyanais, la régression dans la préservation des espèces emblématiques comme le loup...). Sans parler de l'enlisement dans certains dossiers : condamnation de la France pour non-respect de la directive nitrates ou de celle sur la qualité de l'air.

Ce qui pèse le plus lourd, quand on tente un bilan de la première année d'actions de la nouvelle majorité, c'est justement l'inaction. D'aucuns ont l'impression d'être dans un « remake » du Grenelle. En effet, le lancement de la conférence environnementale aura mobilisé une énergie considérable, puis les différents groupes de travail qui se sont tenus durant l'année auront entraîné l'ensemble des participant-e-s dans un travail de concertation à un rythme effréné.

N'aurait-il pas été plus simple pour la majorité en place de prendre à son compte les conclusions du débat multi-acteurs du Grenelle et de montrer que, contrairement à la majorité précédente, elle avait l'ambition et la capacité de traduire les objectifs

D'AUCUNS ONT L'IMPRESSION D'ÊTRE DANS UN « REMAKE » DU GRENELLE

énoncés en actions ? Le diagnostic sévère mais lucide établi collectivement sur l'état et les tendances de l'environnement avait permis de définir les mesures appropriées, souvent largement portées par les écologistes depuis de nombreuses années. Par ailleurs, beaucoup de chantiers importants restent en suspens ou semblent abandonnés, malgré leur importance dans le domaine environnemental : le plan de retrait définitif des transformateurs au pyralène 2010, le nombre de sites et sols pollués cartographiés augmente contrairement aux moyens nécessaires à leurs dépollutions, la stratégie de création des aires protégées patine...

Faut-il pour autant désespérer ? De nombreux chantiers ont été ouverts : fiscalité écologique, réforme du code minier, modernisation du droit de l'environnement, plan d'urgence de la qualité de l'air, lutte contre l'artificialisation des sols, assises de la mer, éducation à l'environnement, plan national santé-environnement, sans oublier la loi-cadre sur

FAUT-IL POUR AUTANT DÉSESPÉRER ? DE NOMBREUX CHANTIERS ONT ÉTÉ OUVERTS : FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE, RÉFORME DU CODE MINIER, MODERNISATION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, PLAN D'URGENCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR, LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

la biodiversité, la première de cette ampleur depuis 1976 et qui devrait permettre la mise en œuvre des enjeux de Nagoya, avec une attention particulière pour l'Outre-Mer... Pour l'instant, les travaux en cours permettent de noter des avancées certaines, notamment dans la loi-cadre, le code minier, en matière d'air et d'éducation à l'environnement. Mais, sur les autres fronts, les ambitions environnementales sont remises en cause : la fiscalité écologique semble se réduire à une mesure sur le carburant, la dérégulation paraît l'objectif lancinant de la réforme du droit de l'environnement, les menaces budgétaires, comme la ponction des budgets des agences de l'eau, sans oublier le contexte du limogeage de la ministre de l'Ecologie, se font de plus en plus pressantes, le projet d'Agence

nationale de la biodiversité se réduit à un amalgame informe tiraillé entre les exigences des un-e-s et des autres, l'électro-hypersensibilité est réduite à un problème d'ordre psychologique, l'artificialisation des sols ne sera traitée que dans un deuxième ou troisième temps...

Les semaines et mois à venir seront déterminants et les attentes vis-à-vis de nos ministres et parlementaires sont fortes. Les chantiers en cours ont le potentiel de redonner du souffle aux politiques environnementales, si les engagements pris par le Président et le Premier ministre lors de la conférence environnementale sont tenus. Nous devons mettre tout notre poids dans la balance pour qu'elle penche du bon côté.

ÉCONOMIE

BILAN ÉCONOMIQUE L'AN 1

AGNÈS MICHEL, RESPONSABLE
DE LA COMMISSION ÉCONOMIE,
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

15

La première année de pouvoir de la majorité plurielle de gauche se solde par de nombreux chantiers économiques, dont on peut globalement regretter le manque d'ambition.

Les premiers mois, plusieurs projets législatifs – y compris le PLF 2013 (Projet de Loi de Finances) – ont permis à la gauche de revenir sur certains héritages

LES PREMIERS MOIS, PLUSIEURS PROJETS LÉGISLATIFS – Y COMPRIS LE PLF 2013 (PROJET DE LOI DE FINANCES) – ONT PERMIS À LA GAUCHE DE REVENIR SUR CERTAINS HÉRITAGES PARTICULIÈREMENT CONTRAIRES À L'ÉQUITÉ SOCIALE

particulièrement contraires à l'équité sociale. Ainsi pourrait-on lister la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, la tranche d'impôt à 75% (qui sera invalidée), ou le lancement de la BPI et de l'ouverture de discussions sur la fiscalité écologique.

Absence de réforme fiscale

En revanche, nous déplorons que ce premier PLF n'ait pas été l'occasion d'un début d'une réforme

fiscale qui aurait pu être déroulée le long du quinquennat. Bien entendu, il est encore possible de lancer ce grand chantier lors du PLF 2014, mais il ne semble pas que ce soit l'orientation choisie par le gouvernement. Et il est très peu probable que ce dernier puisse lancer un tel projet fin 2014.

Ce choix de ne pas réformer nous apparaît comme un recul pour plusieurs raisons :

–Le système fiscal français se caractérise par sa profonde injustice. Les 500 niches fiscales ont mis à mal le principe de progressivité et fait payer davantage les plus modestes (particuliers comme entreprises).

–La situation actuelle coûte très cher à l'Etat (entre 65 et 90 milliards annuels selon les analyses).

–La loi fiscale, en plus d'être illisible, est extrêmement volatile (6 lois de finances depuis le dernier PLF) et fragilise, par ses revirements, les acteurs économiques installés sur le sol français.

–Notre fiscalité n'est pas adaptée aux mutations de notre monde économique et social, notamment sur les questions environnementales mais aussi d'économie sociale et solidaire.

Néanmoins, si le gouvernement respecte sa parole et inclut des premiers éléments de fiscalité écologique lors du PLF 2014, le bilan intégrera ce point positif pour la suite. En effet, cela pourrait signifier un

premier pas vers une évolution culturelle, de prise en compte des externalités aujourd'hui payées par la collectivité (comme le ramassage et destruction d'algues vertes) et leur facturation (par le biais fiscal) auprès des pollueurs.

Un embryon de contrôle sur la finance

La loi bancaire votée cet hiver révèle une prise de conscience des dérives d'un monde financier et bancaire peu et mal réglementé. Toutefois, cette première loi ne protège pas encore l'État des impacts d'une prise de risque excessive et incontrôlée de la part des institutions financières. L'État ne cesse de garantir les dépôts dans des banques qui continuent de réaliser l'essentiel de leur chiffre d'affaire dans la spéculation de très court terme.

Une attente très forte existe pour améliorer cette première loi, en parallèle avec la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (permise et réalisée par les institutions financières).

Les attentes de la commission économie pour l'an 2

Il est peu probable que ce quinquennat soit celui de la réforme systémique de l'économie, que les écologistes appellent de leurs vœux. Néanmoins, certains travaux législatifs pourraient représenter une première étape difficilement réversible d'évolution de la société.

La définition de l'Economie Sociale et Solidaire proposée dans le texte de loi en préparation, ainsi que les mécanismes d'accompagnement des entreprises concernées, devraient aider le développement de cette forme économique innovante.

La loi de décentralisation aurait mis de côté la remise à plat de la fiscalité, ainsi que de la péréquation entre collectivités territoriales. Mais nous espérons que les débats autour de cette loi, notamment lors du prochain PLF, permettront de proposer des amendements allant dans le sens à la fois d'une plus grande lisibilité de la fiscalité locale, et l'intégration de mécanismes réels de péréquation.

enfants issus de familles en situation de pauvreté;
- Adoption de mesures visant à limiter l'exclusion bancaire.

Bien qu'importantes, ces mesures, ne sont pas intégrées au sein d'une politique cohérente visant à instaurer un système moins inégalitaire. Au contraire, le gouvernement a fait adopter une loi de sécurisation de l'emploi régressif en terme de droit du travail. La politique de réduction des dépenses se fait au détriment du secteur associatif, de la politique culturelle et des services public. Les dépenses sociales, encore considérées comme un luxe et non comme une responsabilité sociale sont souvent la cible première de ces réductions budgétaires.

Sans objectif clair, cette succession de mesures peine à avoir des effets. Si ce n'est l'annonce d'une garantie jeune et la création des contrats d'avenir, peu d'actions ont été menées en direction de la jeunesse et notamment des jeunes en grande précarité. De même, on note peu de changement en matière de politique de santé, dans laquelle est réservée une place grandissante pour les assurances privées. De

manière générale, le gouvernement n'agissant que par petite touche, la politique menée ne semble pas à la hauteur des attentes et des besoins.

Notre société a évolué, de nouvelles pauvretés sont apparues, le monde du travail s'est précarisé et les jeunes sont aujourd'hui la population la plus touchée par la pauvreté. Notre modèle de protection sociale est l'une des plus grandes avancées du siècle dernier, nous devons donc le protéger tout en faisant en sorte qu'il s'adapte aux nouvelles pauvretés apparues depuis les années 80.

Nous souhaitons donc amorcer l'élaboration d'un nouveau pacte social :

- en repensant notre politique familiale pour qu'elle agisse davantage en faveur de l'égalité Femme/ Homme et de l'émancipation des enfants ;
- en inventant une nouvelle manière de concevoir le partage des richesses via un revenu d'existence ;
- en mettant au cœur de notre politique sociale l'accès de tous aux droits fondamentaux (le logement, la santé, l'alimentation, la culture).

La justice sociale a été au cœur de la campagne de François Hollande. Cette première année devait donc marquer un changement radical par rapport au gouvernement précédent considéré comme le « gouvernement des riches ».

La principale rupture entre ces deux gouvernements

NOTRE MODÈLE DE PROTECTION SOCIALE EST L'UNE DES PLUS GRANDES AVANCÉES DU SIÈCLE DERNIER, NOUS DEVONS DONC LE PROTÉGER TOUT EN FAISANT EN SORTE QU'IL S'ADAPTE AUX NOUVELLES PAUVRE-TÉS APPARUES DEPUIS LES ANNÉES 80.

est une rupture idéologique. Alors que le gouvernement Sarkozy menait une politique de stigmatisation des populations les plus fragiles les considérant comme le « cancer » de la société, le gouvernement actuel a fait de la solidarité envers les plus pauvres, l'un des axes majeurs de sa communication.

Le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté, est l'un des symboles les plus forts de ce changement de politique. Il acte cinq grands axes majeurs de la politique de lutte contre la pauvreté et pour

l'inclusion sociale :

-un principe d'objectivité, considérant la pauvreté non comme le fruit d'une responsabilité individuelle mais comme une réalité inhérente de notre société ;

-un principe de non stigmatisation, afin de rompre avec les discours moralisateur et discriminant de la précédente mandature ;

-un principe de participation des personnes bénéficiant des politiques sociale à l'élaboration des politiques publiques ;

-le principe du juste droit afin de lutter contre le non-recours et faire en sorte que chaque citoyen puisse faire valoir son droit ;

-le principe de décroisement des politiques sociales.

Cette volonté d'une plus grande justice sociale c'est également traduit par des actions concrètes :

-la création d'une nouvelle tranche à 45% dans le calcul de l'impôt sur le revenu afin de favoriser une meilleure progressivité ;

-Le plafonnement du quotient familial bénéficiant majoritairement aux familles les plus riches ;

-Le relèvement de 20 à 25% du seuil minimal de logements sociaux dans toutes les communes de plus de 3500 habitants ;

-Le renforcement de l'accès aux crèches pour les

Le changement de majorité s'est accompagné, depuis un an, d'un changement incontestable de style et de méthode par rapport à la présidence de Nicolas Sarkozy. Des avancées positives et de belles prises de parole ont marqué cette année de présidence Hollande, mais nous regrettons un manque d'une vision claire sur les grands enjeux internationaux et sur le rôle de la France au plan international.

Sur les trois dossiers sur lesquels François Hollande s'est le plus investi, le Mali, la Syrie et l'Europe, il est possible de voir les nouvelles orientations par rapport au gouvernement précédent et, incontestablement, un changement dans la méthode.

Là où la continuité est la plus perceptible, c'est concernant la diplomatie économique que Nicolas Sarkozy avait fortement initiée. Aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius approfondit cette politique difficilement conciliable avec les principes de l'écologie politique dans les relations internationales. Pour EELV, le pragmatisme économique prioritaire s'accommode mal avec le message que la France devrait porter : celui de la défense des droits humains, de la valorisation du

LE PRAGMATISME ÉCONOMIQUE PRIORITAIRE S'ACCOMMODE MAL AVEC LE MESSAGE QUE LA FRANCE DEVRAIT PORTER : CELUI DE LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, DE LA VALORISATION DU DROIT INTERNATIONAL DANS LA RELATION ENTRE LES NATIONS ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCHELLE MONDIALE.

droit international dans la relation entre les nations et de la transition écologique à l'échelle mondiale. Bref, un bilan contrasté entre un vrai « changement » dans la forme et des conservatismes dans le fond. Pour le positif, bien entendu, la nomination de l'écologiste Pascal Canfin comme Ministre délégué au développement, a permis d'en finir avec la « coopération », synonyme de Françafrique et de réseaux parallèles qui ont marqué l'histoire de la Ve République.

VOIR L'ENSEMBLE DE CONTRIBUTIONS COMPLÈTES SUR [HTTP://EELV.FR/CATEGORY/EELV/COP/](http://EELV.FR/CATEGORY/EELV/COP/)



SONDAGE

UNE OPINION EXTERNE ET INTERNE TRÈS OU PLUTÔT FAVORABLE À LA PARTICIPATION À L'EXERCICE DU POUVOIR

Les perceptions et attentes des adhérents EELV d'une part, des électeurs écologistes potentiels d'autre part ont fait l'objet d'enquêtes restituées à la Convention de l'Ecologie Politique du 22 juin dernier à Paris. La participation gouvernementale est très largement acceptée par les électeurs potentiels qui souhaitent qu'EELV soit en mesure de proposer un projet global et attractif. La participation au pouvoir est acceptée par une majorité d'adhérents qui placent la transition écologique en tête des priorités qu'EELV devrait défendre.

Selon le sondage Via Voice, 61% des électeurs écologistes effectifs et potentiels préfèrent qu'« au cours des mois qui viennent que les ministres écologistes restent au gouvernement » quant 14% préféreraient qu'ils le « quittent » et 25% « ne se prononcent pas ».

Toujours selon Via Voice, 43% des sympathisants écologistes estiment qu'« avant de se préoccuper de l'environnement, il faut d'abord donner du travail

61% DES ÉLECTEURS ÉCOLOGISTES EFFECTIFS ET POTENTIELS PRÉFÈRENT « AU COURS DES MOIS QUI VIENNENT QUE LES MINISTRES ÉCOLOGISTES RESTENT AU GOUVERNEMENT »

aux gens ». Interrogés sur leur réticence principale à voter pour EELV, 28% mettent en avant le sentiment d'« un programme trop radical et restreint à l'écologie, en décalage avec la réalité économique ».

L'enquête du CEVIPOF (12 000 réponses d'adhérents et coopérateurs) indique que la participation au pouvoir est acceptée par une majorité d'adhérents : 49% estiment que « tout bien considéré, aujourd'hui la participation d'EELV à la majorité actuelle est un bien pour EELV », pour 24% il s'agit d'« un mal » et pour 20% « ni l'un ni l'autre ». Ce soutien est moins élevé que celui observé dans des enquêtes antérieures : 79% en 1999, 61% en 2002.

A la question « parmi les priorités suivantes quelles sont celles que EELV devrait défendre en premier, en second, en troisième ? » les adhérents répondent (cumul des réponses possibles) : transition écologique 69%, sauvegarde des terres agricoles 37%, fin du nucléaire 34%, lutte contre la pauvreté 32%, changement climatique 29%.

43% DES SYMPATHISANTS ÉCOLOGISTES ESTIMENT QU'« AVANT DE SE PRÉOCCUPER DE L'ENVIRONNEMENT, IL FAUT D'ABORD DONNER DU TRAVAIL AUX GENS »

L'enquête qualitative Harris Interactive révèle un clivage entre les électeurs très attachés à EELV, les hésitants PS et les hésitants FDG d'un côté, qui perçoivent un projet global chez EELV, et une partie des électeurs tentés par l'abstention d'autre part, qui perçoivent encore le projet écologiste comme très axé sur la question environnementale.

« PARMIS LES PRIORITÉS SUIVANTES QUELLES SONT CELLES QUE EELV DEVRAIT DÉFENDRE EN PREMIER, EN SECOND, EN TROISIÈME ? » LES ADHÉRENTS RÉPONDENT (CUMUL DES RÉPONSES POSSIBLES) : TRANSITION ÉCOLOGIQUE 69%, SAUVEGARDE DES TERRES AGRICOLES 37%, FIN DU NUCLÉAIRE 34%

Retrouver tous les résultats : <http://eelv.fr/2013/06/22/live-lecologie-que-nous-voulons/>

Pour Philippe Lamberts, la participation gouvernementale en France est en cohérence avec les 5 conditions qu'il énonce pour faire de l'écologie politique une force politique majeure en Europe. Dans cette contribution stratégique, il nous invite à relever le défi posé par notre pari gouvernemental.

L'écologie politique a le potentiel de devenir une des forces structurantes de la gauche du 21^e siècle. Telle est la conviction que j'ai développée lors de la fin de mon mandat de co-président du Parti Vert Européen en novembre dernier. Une conviction qui est aussi un pari, celui que nous serons collectivement capables de réunir les cinq conditions indispensables à ce succès :

1. Nous focaliser sur la société, pas sur nous-mêmes : si notre objectif est bien d'être un agent de transformation de la société, nous ne pouvons nous comporter comme un club dont l'activité principale est faite de débats (voire de disputes) internes. Être en prise avec la société aujourd'hui c'est entrer en résonance avec l'indignation voire la colère qui montent dans la société, en particulier contre des injustices sociales toujours plus criantes. Nos sociétés sont engagées sur des voies qui nous mènent collectivement dans le mur et où ceux qui subissent les premiers et le plus fort le choc sont les plus vulnérables d'entre-nous.

2. Partager l'indignation n'est cependant qu'une première étape qui doit ouvrir vers des propositions de solution. Les Verts doivent être capables de sortir de leur cocon originel. **De dénonciateurs de problèmes, en particulier environnementaux, nous devons devenir des porteurs de solutions qui permettent de répondre aux défis existentiels** de ce siècle : permettre à tous – pas juste aux 20% ou pire le 1% - une existence digne d'être vécue, et cela en respectant les limites physiques de notre planète. Pour être crédibles, ces solutions doivent combiner une vision ambitieuse – seule une transformation profonde de nos sociétés peut leur éviter l'effondrement – avec des premiers pas concrets réalisables.

3. Mais avoir un diagnostic lucide, une vision ambitieuse et des solutions praticables ne suffit pas : encore faut-il **faire la preuve à la fois du courage politique et de la capacité à mettre tout cela en œuvre.** Les Verts doivent garder la capacité de mettre en cause les tabous – de droite comme de gauche – qui font obstacle à la transformation, quitte à prendre des risques : nous ne sommes pas là pour simplement revendiquer notre modeste part du gâteau du pouvoir, mais bien pour engager la transition. Et là où nous occupons des postes à responsabilités, nous devons y démontrer compétence, professionnalisme et éthique.

4. Ensuite, reconnaissons que même si nous réalisons tout cela, nous ne changerons pas la société seuls. Au sein de celle-ci, au delà des clivages traditionnels se manifestent déjà des femmes, des hommes, des associations, des organisations, des entreprises, qui engagent la transformation. **Nous devons être capables de construire des alliances avec eux.** Car personne n'a l'itinéraire de la transition : elle sera une construction collective.

5. Enfin, dernière clé du succès : **l'unité dans la diversité.** Une équipe divisée, où chacun joue pour soi, ne peut que perdre. Si nous voulons porter collectivement un projet de société, nous devons être capables de le faire en assumant une réelle diversité de ton et de langage. Car on ne s'adresse pas de la même manière à des travailleurs précaires et à des chefs d'entreprise, à des étudiants et à des syndicalistes, à des militants associatifs et à des jeunes d'origine immigrée... Réaliser cela exigera sans doute des Verts une plus grande diversité de leurs militants, de leurs cadres et de leurs dirigeants, mais aussi un très grand degré de confiance réciproque, condition d'une expression diverse mais convergente.

En bref, nous devons combiner radicalité et réalisme. Au nom même du réalisme – c'est-à-dire d'une compréhension aigüe des défis du réel – nous devons être les avocats d'une transformation radicale – c'est-à-dire qui va jusqu'à la racine – de la manière dont vivent nos sociétés et dont elles interagissent avec la planète et le vivant. Mais attention, si nous choisissons de nous contenter d'une

radicalité déclaratoire, nous nous perdrons très vite dans la compétition à couteaux tirés qui règne sur cette partie de la scène politique. De même, si nous abandonnons toute ambition transformatrice pour une politique des petits pas se contentant de corriger les effets les plus outranciers du système en place, nous serons rapidement considérés comme une simple variante de l'orthodoxie. Dans les deux cas, nous perdons.

Notre entrée au gouvernement en France il y a un an s'inscrit bien dans la perspective tracée ci-dessus (notamment les points 2 et 3) : démontrer par notre participation notre volonté d'assumer la responsabilité de faire, pas seulement de dire. Les domaines d'action obtenus – le logement et le développement – nous profilent clairement au-delà de la niche écologiste traditionnelle.

Vue de Bruxelles l'européenne, l'entrée des Verts au gouvernement français apportait également une (modeste) bouffée d'espoir. En effet, si les élections européennes de 2009 nous avaient permis de devenir la quatrième force politique du Parlement Européen, notre bras de levier sur la législation européenne est affaibli par notre quasi absence du Conseil des Ministres, lequel constitue l'autre chambre législative au niveau de l'Union. Jusque là, les Verts (ou apparentés) ne siégeaient qu'au sein de 2 des 27 gouvernements : au Danemark et en Finlande. Il nous sera impossible de peser réellement à ce niveau sans multiplier les participations gouvernementales et en ce sens, notre arrivée à Paris, sans révolutionner l'équilibre des forces, était un pas dans la bonne direction.

La réussite de notre pari gouvernemental en France dépendra de notre capacité à apporter des réponses crédibles aux questions suivantes :

1. La première a trait à l'inévitable tension entre la nécessité et l'urgence d'une transformation radicale de nos sociétés et les résultats inévitablement insuffisants de notre participation gouvernementale. Celle-ci est un passage obligé pour nous crédibiliser auprès de ceux de nos concitoyens qui espèrent voir dans EELV une alternative responsable, à qui on peut confier les manettes. Mais le risque est de nous aliéner ceux (parfois les mêmes) qui veulent l'alternative, pas simplement l'alternance. Il faut démontrer, dans les secteurs dont nous avons la responsabilité, la capacité de « faire la différence » et de mettre en place des jalons visibles de la transition écologique. Nous sommes embarqués dans un gouvernement socialiste qui pratique très largement la variante rose de la pensée unique. Le PS semble

avoir eu une stratégie de reconquête du pouvoir, qui a réussi de justesse, mais aucune pour l'exercer. Qu'il s'agisse de l'adoption dans les faits d'une gouvernance économique européenne orthodoxe, des cadeaux fiscaux (apparemment sans véritable contrepartie) faits aux entreprises, de l'abandon de toute ambition de révolution fiscale, le PS au pouvoir semble confirmer l'incapacité de la social-démocratie européenne à prendre en compte les défis de ce siècle.

Comment réussissons-nous à éviter l'assimilation à cette politique, à faire entendre une musique différente et obtenir des inflexions politiques, au moins à la hauteur de notre poids numérique, dans la politique (économique, sociale, écologique) de ce gouvernement ? De notre capacité à gérer collectivement cette tension dépend notre aptitude à rester le premier choix de tous ceux de nos concitoyens qui veulent que s'engage aujourd'hui une transformation profonde de nos sociétés pour relever les défis de ce siècle.

2. La seconde question a trait à l'image que nous projetons comme parti politique. Notre piètre performance lors de l'élection présidentielle a fait oublier la suite de succès ouverte avec les élections européennes de 2009. Ensuite, l'accord avec le PS qui nous a permis de constituer des groupes à l'Assemblée Nationale et au Sénat et de rentrer au gouvernement a souvent été présenté ou perçu comme la preuve que les écologistes étaient avant tout un parti visant à obtenir des places plutôt qu'à porter un projet de transformation radicale de la société. Enfin, les épisodes cacophoniques dans l'expression des écologistes français n'ont pas entièrement disparu : entre responsables du parti, parlementaires (nationaux et européens) et ministres, la polyphonie nécessaire n'a pas toujours été harmonieuse.

Pour faire simple, serons-nous capables de relancer la dynamique de rassemblement d'Europe-Ecologie en nous profilant comme la seule force capable d'incarner une véritable alternative de gouvernement à gauche ?

Voici les défis à relever. L'automne 2013, qui sera marqué par d'importantes échéances tant au niveau des choix gouvernementaux que de la dynamique interne, devrait nous permettre d'apporter un début de réponse et d'orienter notre travail en vue des élections municipales et surtout européennes de 2014.

L'écologie politique ne réussira pas son pari de devenir une force politique majeure en Europe sans le succès d'EELV. Aujourd'hui, seule une poignée de

partis verts parvient à dépasser la barre des 10%. Trop souvent les partis écologistes peinent à obtenir 5% et nous restons quasi-absents des parlements (comme des gouvernements) du sud et de l'est de l'UE. En 2009, nous avons réussi à gagner du terrain alors même que la pire crise financière et économique venait de toucher notre continent. En 2014, nous devons nous fixer l'objectif non pas de maintenir nos positions, moins encore d'accepter un repli inéluctable, mais bien de poursuivre notre progression.

2014 sera plus difficile pour nous, la crise est devenue sociale : chômage, pauvreté, inégalités montent

L'AN 1 DE FRANÇOIS HOLLANDE

Ces extraits d'un article de Philippe Frémeaux publié dans « Esprit » en juin dernier soulignent les apports et les limites de l'action économique de F. Hollande depuis un an et invitent à agir pour l'emploi, en ajoutant la réduction du temps de travail aux moyens d'action déjà utilisés pour réduire le chômage.

Le bilan de la première année de la présidence Hollande n'est pas bon. L'économie française était en situation de croissance zéro en 2012, elle est aujourd'hui au bord de la récession. Le chômage était déjà au plus haut niveau, il n'a depuis cessé d'augmenter. Le niveau des déficits publics et de la dette publique était préoccupant : les premiers ont moins baissé qu'annoncé et la seconde continue par voie de conséquence de progresser rapidement. Quant au commerce extérieur, il demeure dans le rouge en dépit du ralentissement de l'activité.

Donnons à notre nouveau président crédit d'une chose : ceux qui le critiquent aujourd'hui n'auraient pas fait mieux s'ils avaient été en responsabilité. Un de ses mérites est de ne pas avoir suivi les conseils dispensés par les économistes libéraux - et repris par les leaders de la droite - qui plaident plus que jamais en faveur de coupes claires dans les dépenses publiques. Il en aurait résulté non seulement encore moins de croissance - et donc plus de dif-

partout. Cela peut favoriser les partis les plus radicaux, voire simplistes, dans leurs réponses : à l'extrême droite, et parfois à l'extrême gauche, la tentation du repli, du « tous les mêmes, qu'ils s'en aillent tous » est puissante et elle peut séduire une partie importante de l'électorat. Les partis traditionnels de gouvernement, tant à droite qu'à gauche, sont largement discrédités. Entre les radicaux déclamatoires et les gestionnaires à la petite semaine, l'espace nous est ouvert ; à nous de savoir le conquérir et l'élargir.

PAR PHILIPPE FRÉMEAUX, MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT VEBLEN POUR LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES.

ficultés à contenir la dette, faute de rentrées fiscales - mais aussi plus d'inégalités. S'il est un reproche à formuler au gouvernement, c'est plutôt de s'être obstiné à tenir un objectif nominal de réduction des déficits publics pour 2013 qu'il se savait dans l'impossibilité de tenir. Avec pour conséquence de dégrader un peu plus le niveau de l'activité. Ce reproche en cache un autre : celui d'avoir suivi une politique qui semble plus avoir été dictée par la nécessité de s'adapter aux circonstances que portée par une véritable stratégie.

Une rigueur interne qui s'ajoute à la rigueur externe

Ayant hérité d'une situation économique préoccupante en termes de croissance et d'emploi, associée à un niveau et une trajectoire de dette publique menaçant le crédit de la France, F. Hollande a considéré qu'il lui fallait impérativement affirmer sa volonté de réduire les déficits publics, indépendamment même des engagements liés aux traités européens. La voie choisie a été claire : le président a accru fortement l'imposition des plus aisés et notamment celle qui touche les revenus du capital tout en imposant un strict plafonnement des dépenses. Parallèlement, certaines priorités, affirmées durant la campagne présidentielle, ont été préservées, notamment au profit de l'éducation.

Cette politique a eu mécaniquement un effet réces-

sif, même si ce choix a eu pour mérite d'être plus juste que celui qui aurait consisté à sabrer dans les dépenses publiques. Il fallait donc trouver un autre ressort pour soutenir l'activité et l'emploi. D'où la promesse, formulée durant la campagne par F. Hollande, qu'il renégocierait le traité budgétaire européen. On pouvait espérer voir engagées des mesures de relance de l'activité, au niveau communautaire, qui auraient permis de compenser en partie la rigueur dans laquelle s'engageait le pays, rigueur d'autant plus problématique qu'une grande partie de nos voisins et partenaires étaient eux-mêmes engagés dans des politiques d'austérité plus violentes encore.

Cette espérance n'a pas été comblée. F. Hollande a dû accepter de ratifier le traité budgétaire et sa fameuse initiative de croissance européenne annoncée à l'été 2012 a fait pschitt ! Son montant annoncé - 120 milliards - n'était pas à la hauteur de l'enjeu. Et les dépenses et investissements annoncés n'ont été, et ne seront, engagés que très progressivement. Résultat, si l'euro va mieux, pour l'instant, l'Europe continue de s'enfoncer dans la crise, la récession et le chômage de masse. (...)

Agir pour l'emploi

Il y a cinq façons d'agir pour tenter de réduire le chômage : développer l'activité, agir sur le niveau de la population active, développer les emplois aidés, réformer le marché du travail, réduire le temps de travail. Reprenons-les, une après l'autre.

L'économie française devrait au mieux connaître une croissance quasi-nulle cette année si elle échappe à la récession. Or, en dessous de 1,5% de croissance, toutes choses égales par ailleurs, l'économie française ne crée pas suffisamment d'emplois pour faire baisser le chômage. La seule bonne nouvelle, sur ce front, est que la montée du chômage relance le débat, dans toute l'Europe, sur la pertinence des politiques de rigueur.

Côté évolution de la population active, il ne faut rien espérer non plus. La population active française continue de croître de l'ordre de 150 000 personnes supplémentaires par an, pour des raisons liées à la démographie mais aussi parce que les baby-boomers, suite à la réforme Sarkozy, sont conduits à reporter leur départ à la retraite pour atteindre l'âge requis. Ce dynamisme de la population active explique d'ailleurs en partie la moindre performance de l'économie française en termes de chômage, notamment vis-à-vis de l'Allemagne.

Et du côté des emplois aidés ? F. Hollande a lancé deux nouveaux dispositifs : les emplois d'avenir

et les contrats de génération. Les emplois d'avenir sont réservés aux jeunes les moins qualifiés. Leur montée en puissance est lente, car cela suppose de trouver des employeurs de bonne volonté et de mettre en place un parcours de formation adapté. Bref, ce dispositif s'attaque au noyau dur de notre problème d'emploi.

Quant aux contrats de génération, ils viennent subventionner les PME qui embauchent un jeune tout en préservant l'emploi d'un senior. Ce programme vient juste de démarrer. Dans la conjoncture présente, il n'y a pas de miracle à en attendre sur le plan quantitatif. Restent alors les contrats aidés traditionnels - ceux qu'on regroupe sous l'appellation contrat unique d'insertion. 470 000 sont prévus au budget 2013. Il est probable qu'en l'absence de redémarrage de l'activité en fin d'année, le gouvernement se résoudra à appuyer discrètement sur l'accélérateur afin d'essayer de tenir la promesse maintes fois répétée d'une inversion de la courbe du chômage fin 2013.

Peut-on alors compter sur la réforme du marché du travail ? Tout libéraliser ne résoudrait rien, sauf à accepter une explosion de la pauvreté laborieuse à l'instar de ce qu'on observe aujourd'hui en Allemagne avec la multiplication des mini-jobs. On peut en revanche desserrer certaines contraintes en échange de nouvelles garanties, comme le fait l'accord interprofessionnel signé en janvier, au-delà des critiques dont il est l'objet. La France connaît de vrais problèmes d'adéquation entre offre et demande de travail pour certaines qualifications, même si les entreprises exagèrent le phénomène pour se défaire de leurs responsabilités. Mieux cibler les formations proposées aux chômeurs demeure une priorité, mais cela n'aura pas d'effet immédiat.

Reste la réduction du temps de travail que nul dans ce gouvernement n'ose mettre en avant, sauf sous la forme du chômage partiel, afin de limiter les dégâts liés à la panne de l'activité. Pourtant, que ce soit à travers le temps partiel choisi ou le droit à prendre des années sabbatiques, pour se former ou faire autre chose, elle possède un vrai potentiel qu'il faudrait mobiliser ! Réduire le temps de travail est tout sauf malthusien si cela permet à tous de travailler. C'est une composante majeure du modèle économique et social qu'il nous faut construire : respectueux des contraintes écologiques, soutenable et désirable, et moins inégalitaire, à l'instar de ce que propose l'économiste américain Robert Costanza et, avec lui, tout un collectif d'économistes. (...)

EELV Picardie a conduit « sa » conférence de bilan en trois étapes impliquant la très grande majorité des adhérents. La mise en perspective d'un an de travaux gouvernementaux a mis en évidence points de satisfaction, d'insatisfaction ou dilemmes. Le tout concluant sur la nécessité d'affirmer le projet écologiste.

La démarche « conférence de bilan 2013 » EELV Picardie s'est appuyée sur 3 types de débats :

- en CPR le 13 mai avec la participation de Barbara Pompili, députée de la Somme ;
- au sein des groupes locaux qui, dans leur majorité (75% des adhérents et coopérateurs d'EELV Picardie), ont organisé un débat autour des questions proposées par le bureau du Conseil d'Orientation Politique. Ils ont transmis une synthèse qu'ils ont commentée lors de la réunion régionale ;
- synthèse au niveau régional lors de la « journée d'été » du 29 juin.

Le principe même de la conférence de bilan recueille une approbation générale et correspond à une demande des militants de pouvoir s'exprimer périodiquement sur notre participation au gouvernement et aux majorités parlementaires.

L'accord et la participation au gouvernement sont considérés comme pertinents. Les militants estiment que nous avons « pris nos responsabilités » et qu'il n'aurait pas été compris que nous restions spectateurs et commentateurs alors que les crises sont profondes. Ce qui n'empêche que les accords signés doivent passer par le filtre du temps qui passe.

Parmi les éléments positifs (convergence) nous notons :

- le « gel » du canal Seine-Nord et de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, même si c'est probablement plus lié aux problèmes budgétaires qu'à une conversion écologiste du PS ;
- les conclusions et la prise en compte par le 1er ministre de la commission « mobilité 21 » pour une politique des transports qui met l'accent sur le réseau existant et se tourne moins vers les grands projets ;
- l'adoption d'amendements parlementaires dans la loi sur le logiciel libre ;
- la politique conduite par notre ministre du logement ;
- les progrès enregistrés en matière d'économie sociale et solidaire ;
- l'adoption de la loi sur le mariage pour tous ;
- la démarche de concertation avec les syndicats (conférence sociale, démocratie sociale...) même si le résultat (ANI) est plus discuté ;
- le retour à la retraite à 60 ans pour les carrières longues ;
- les « affaires » politico-financières qui sortent et laissent penser à une indépendance accrue de la justice : elles mettent en cause indifféremment -semble-t-il - des personnalités de droite (Sarkozy, Guéant, Woerth etc.) que de gauche (Kuchaida, Cahuzac, Guérini, Andrieux etc.) ;
- les progrès en matière de la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.

Mais nous notons également des reculs (divergences) :

- une gouvernance très présidentiale, avec un « Président de tous les français », mais un Premier Ministre peu affirmé comme « chef du gouvernement » ;

- des reculs très préoccupants dans le champ institutionnel par rapport aux engagements de F. Hollande (acte III de décentralisation catastrophique, reculs multiples sur le non-cumul, proportionnelle, ...) ;
- de grandes incertitudes sur la fermeture de Fessenheim et la volonté de rompre avec le « tout nucléaire » (EPR confirmé) ;
- aucune rupture avec la politique d'immigration des années Sarkozy/Guéant. Les expulsions se succèdent à rythme soutenu. Les camps de Roms sont évacués sans ménagement ;
- la conversion de l'agriculture au point mort, la promotion du BIO, notamment ;
- la commission Lescure propose de confier les règles de l'ex-hadopi au CSA, ce qui est très en recul par rapport à notre vision des libertés numériques ;
- le CICE est un cadeau aux entreprises de 20 Mds € sans contrepartie, ni critère, ni condition ;
- le dogme de la croissance et la consommation comme modèle de société dominant ne sont pas remis en question ;
- manque de fermeté contre les dérives homophobes, recul sur PMA ? ;
- d'une manière générale, la politique économique est marquée par une rigueur budgétaire non discriminante et dont les effets pèsent notamment sur les classes moyennes et les foyers les plus modestes.

Certains points, enfin, amènent un diagnostic nuancé :

- appréciation nuancée sur le vote des étrangers : si la décision vient réellement après 2014, ce sera une avancée – sinon, ça sera objectivement un recul dû à un manque de volonté et de courage politique ;
- le débat sur la transition énergétique : débat intéressant dans sa forme participative, mais qui semble peu relayé politiquement ; engagements sur la priorité donnée à l'efficacité énergétique mais peu concrets pour l'instant ;
- la politique d'éducation : le gouvernement fait ce qu'il peut sur un terrain miné, la semaine de 4,5 jours est une avancée mais complexe à mettre en œuvre pour les communes rurales : un débat plus participatif et citoyen aurait été bienvenu. La promesse de créer 60 000 postes sur la durée de la mandature est évidemment intéressante et à suivre ;
- pas d'exploitation des gaz de schiste – pour le moment, mais certains discours ministériels sont ambigus et laissent craindre une réouverture du dossier ;
- la politique fiscale est plus juste, mais il n'y a toujours pas de chasse aux niches fiscales anti écologistes (kérosène non taxé, exonération des parcs automobiles diesel dans les entreprises...);
- le résultat de l'expérience de démocratie sociale, l'accord national interprofessionnel, soulève des réactions contrastées, certains militants considérant que le MEDEF s'en sort mieux que les syndicats et regrettant que le parlement n'ait pas eu l'opportunité d'amender significativement le texte ;
- un enjeu important de l'avenir proche est lié au « vivre ensemble », au respect de la laïcité et le refus des dérives clientélistes et communautaristes.

La grogne de l'opinion à l'égard d'une politique jugée trop « social-libérale » ou, en tout cas, très en retrait par rapport aux promesses entrevues à l'occasion de l'alternance politique conduit à une défiance croissante à l'égard des partis politiques qui n'épargne pas EELV. Notre projet politique singulier et spécifique semble donc « perdu » et dilué au sein de la majorité actuelle. Nous devons rester identifiés sur ce qui fait la spécificité du projet écologiste et, notamment, la radicalité de nos positions sur les plans sociétaux, économiques, environnementaux, sociaux et institutionnels. Nous devons rester (redevenir ?) le parti du mouvement, de l'imagination, de l'inventivité, de la convivialité.

ÉVALUER POUR ÉVOLUER : LA CONFÉRENCE DE BILAN, UN PROCESSUS POUR AVANCER VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAR ERIC LOISELET
MEMBRE DU BUREAU EXÉCUTIF EELV

Ce premier cahier de débat pour la conférence de bilan est, nous l'espérons, un outil utile pour aborder le forum et la plénière qui se tiendront vendredi 23 août aux Journées d'été de Marseille. Nécessairement imparfait et forcément incomplet, il veut être aussi un outil pour servir vos débats en groupe local, en région, dès la rentrée d'automne. En effet, la « conférence de bilan », si elle s'incarne à des moments clés comme ces JDE, ne s'arrête pas : elle est un processus d'évaluation permanente, entre les mains de chacun-e de nous.

Elle ne lui appartient évidemment pas de trancher la question de la participation gouvernementale qui relève des décisions des instances d'EELV : conseil fédéral, congrès. En revanche, et c'est là son apport essentiel, elle consiste à se départir de la pression - et parfois des émotions - quotidienne pour se recentrer sur le fond. Un choix aussi stratégique que celui consistant à construire, valider puis faire vivre une alliance et un accord pour concrétiser des objectifs politiques ne se prend pas à la légère. Un tel choix est porteur de sens, dans la durée. Autant pour ceux qui l'ont effectué que pour ceux qui s'y sont opposé. La conférence de bilan c'est prendre le temps d'évaluer si le sens est toujours là, et ce qu'il faudrait (tenter) de faire, si nécessaire, pour évoluer, avec un nouveau cap. En gardant en tête la réalité des rapports de force politique et celle de notre société.

« Planifier, agir, évaluer, replanifier » autant d'étapes d'un processus d'évaluation continue. Les écologistes innoveront en cherchant à le décliner pour l'action publique à laquelle ils ont choisi de prendre part. Innover, c'est souvent susciter le scepticisme ou l'hostilité de ceux qui « prospèrent dans l'ordre ancien », mais, et c'est un élément constitutif de leur identité politique, de cela les écologistes n'ont cure ! La conférence de bilan combine réalisme et radicalité, elle est un outil pour développer notre « intelligence collective ». Alors, que l'on soit favorable, sceptique ou opposé à la participation à l'action gouvernementale, n'ayons pas peur, faisons de cette conférence de bilan un point d'appui pour avancer, rassemblés dans nos diversités, vers la transition écologique.

Toutes vos remarques et critiques (constructives) seront les bienvenues pour que le prochain cahier de débats de la conférence de bilan soit meilleur et encore plus utile que celui-ci. Merci de les envoyer sur contributions@eelv.fr

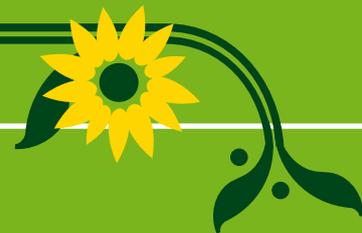
SOUS LA COORDINATION DE
ERIC LOISELET / MEMBRE DU BUREAU EXÉCUTIF D'EELV
MICKAËL MARIE / DIRECTEUR DE CABINET DE PASCAL DURAND

RÉDACTION
GAËTAN MORTIER / CHARGÉ DE MISSION EELV

**AVEC LA PARTICIPATION DU GROUPE DE TRAVAIL
DU CONSEIL D'ORIENTATION POLITIQUE (COP)**
CHRISTELLE DE CRÉMIERS, MARIE TOUSSAINT,
ALAIN COULOMBEL, CATHERINE HERVIEU

CONCEPTION
L'ATELIER DE L'ESTUAIRE - graphisme et illustration

POUR ALLER PLUS LOIN



L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS RECUEILLIES
POUR LA CONFÉRENCE DE BILAN SERA DISPONIBLE
SUR LE SITE D'EELV.

WWW.EELV.FR/CATEGORY/EELV/COP/

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT
WWW.TERRITOIRES.GOUV.FR

FRANCE DIPLOMATIE
WWW.DIPLOMATIE.GOUV.FR/FR/LES-MINISTRES-818/

GROUPE EELV À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
WWW.ECOLODEPUTE-E-S.FR

GROUPE EELV AU SÉNAT
WWW.ECOLOGISTES-SENAT.FR

GROUPE EELV AU PARLEMENT EUROPÉEN
WWW.EUROPECOLOGIE.EU

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES D'EELV
WWW.EELV.FR/LES-COMMISSIONS-THEMATIQUES/

LES 60 ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE (SITE OFFICIEL)
WWW.BILAN-ENGAGEMENTS.FR

RAPPORT DE BILAN DES ENGAGEMENTS (SITE OFFICIEL)
[WWW.GOUVERNEMENT.FR
/SITES/DEFAULT/FILES/FICHIERS_JOINTS/60_ENGAGEMENTS_.PDF](http://WWW.GOUVERNEMENT.FR/SITES/DEFAULT/FILES/FICHIERS_JOINTS/60_ENGAGEMENTS_.PDF)

BILAN DE FRANÇOIS HOLLANDE (SITE JOURNALISTIQUE)
WWW.BILANDUCHANGEMENT.FR/ACCUEIL.HTML